



RAPPORT D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

● LA COM'COM'

- Le territoire de la CCPG
- Les compétences
- Les documents cadres
- Le budget, les finances
- Les ressources humaines
- Les services transversaux

● DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Entreprises
- Formation
- Aménagement économique
- Territoire d'Industrie
- Agriculture

● AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Maison de l'Habitat
- OPAH
- Plan Local d'Habitat
- Petites Villes de Demain
- Urbanisme

● ENVIRONNEMENT

- Ordures ménagères
- Prévention des Inondations
- Eau et assainissement
- SPANC

● TOURISME

- Office de Tourisme du Grand Pithiverais
- Notre patrimoine : Domaine de Flotin, AMI,
- Restaurer le patrimoine rural

● ACTION SOCIALE / FAMILLE

- Relais Petite Enfance
- Nos structures d'accueil Petite Enfance
- Enfance-Education
- Restauration scolaire
- Transports scolaires
- Parentalité
- Jeunesse
- CISPD
- Social
- Sport

● FICHES DES COMMUNES

LE TERRITOIRE EN DATES

JANVIER

INAUGURATION DE LA **MAISON DE L'HABITAT DU NORD LOIRET**

MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DES **DROITS DE LA FEMME** ORGANISÉE PAR LE SERVICE JEUNESSE SUR LE THÈME DE **LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

AVRIL

SIGNATURE DU 3^{ÈME} **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ** PORTÉ PAR LE PETR **FIN DE L'OPAH**

MAI

« **SAMEDI EN FAMILLE, ÇA ME DIT !** » SUR LE THÈME DU JEU
JOURNÉE DE PROFESSIONNALISATION DU PERSONNEL DE L'ENFANCE/ÉDUCATION

JUIN

ELIMINATION DE 2 TONNES D'ARCHIVES

JUILLET

PASSAGE DE LA **FLAMME OLYMPIQUE** À MALESHERBES

OCTOBRE

PORTES OUVERTES DES **FRANCE SERVICES**
LANCEMENT DE LA **RÉFECTION DU SOL** DU GYMNASSE DE PUISEAUX
LANCEMENT D'UNE ENQUÊTE INTERNE **QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

NOVEMBRE

1^{ER} COPIL FRANCE SERVICES
JOURNÉE DE **PROFESSIONNALISATION DES ASSISTANTES MATERNELLES**
INCENDIE À L'ESPACE ENFANCE DU MALESHERBOIS
LANCEMENT DU PROGRAMME **TERRITOIRE D'INDUSTRIE VOLET 2**

DÉCEMBRE

LA COMMUNE DE BORDEAUX-EN-GÂTINAIS QUITTE LA CCPG POUR INTÉGRER LA CC4V

LA COM' COM'

Située dans la Région Centre Val-de-Loire, au Nord du Département du Loiret, la **Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais** est un territoire attractif de par sa proximité avec l'Ile de France. Voisine des départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, elle offre un cadre de vie préservé et abordable aux portes de la Région parisienne. Traversée par l'A19 qui assure une jonction entre l'A10 et l'A6, elle permet un accès idéal aux diverses entreprises qui souhaiteraient s'implanter.

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais regroupe **32 communes** à dominance rurale.



32 COMMUNES



25 693 HABITANTS



DANS QUELS DOMAINES AGIT LA CCPG ?

→ Aménagement de l'espace

- Elaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux et des Plans Locaux d'Urbanisme ;
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (SYMGHAV).

→ Développement économique

- Aménagement et gestion des zones d'activités ;
- Appui à l'insertion et à l'entrepreneuriat (Entente économique du Nord Loiret).

→ Collecte et traitement des déchets ménagers (SITOMAP)

→ Promotion du territoire (Office de Tourisme Intercommunal du Grand Pithiverais)

→ GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)

→ Protection et mise en valeur de l'environnement

- Contrôle, réhabilitation et entretien des assainissements non collectifs (SPANC)

→ Politique du logement et du cadre de vie

- Mise en œuvre d'une Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ;
- Mise en œuvre d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) ;
- Soutien à la rénovation énergétique, à l'adaptation et à la réhabilitation.

→ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et de loisirs

Gymnase intercommunal à Beaune-la-Rolande, centre-socio culturel à Puiseaux, gymnase Alain Mimoun, BAF à Malesherbes, Domaine de Flotin, le Belvédère des Caillettes à Nibelle et le Moulin de Châtillon à Ondreville-sur-Essonne.

→ Action Sociale dans les domaines de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Insertion, Séniors

→ Maisons France services

→ Scolaire

→ Actions dans les domaines culturels, sportifs et scolaires :

- Soutien aux associations scolaires ;
- Interventions musicales dans toutes les écoles élémentaires du territoire ;
- Apprentissage à la natation dans toutes les écoles élémentaires du territoire.

→ Création et gestion de la fourrière animale

→ Elaboration du Schéma directeur en Eau potable

→ Mission de délégation de maîtrise d'ouvrage

LES DOCUMENTS CADRES DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Pour exercer pleinement ses compétences, la CCPG s'appuie sur un ensemble de documents « cadres ». Certains découlent d'orientations nationales, d'autres traduisent les choix politiques des élus locaux en matière d'action sociale, de logement, de prévention ou encore de sécurité.

Ces outils constituent un **socle de référence** pour garantir une réponse coordonnée et cohérente aux besoins du territoire, en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs et pour donner aux agents de terrain les grandes orientations à suivre, afin d'élaborer leurs projets et guider leur action quotidienne.

Les principaux documents cadres sont :

- > Le projet de territoire ;
- > La Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF ;
- > Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) ;
- > Le Contrat Éducatif Territorial Rural, signé avec l'Éducation Nationale ;
- > Le Plan Local de l'Habitat (PLH).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, la CAF a versé une subvention à la CCPG de **934 787 €**.

LA COM' COM'

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais est administrée par un Conseil communautaire composé de **58 élus** appelés délégués communautaires. Ces délégués sont issus des 32 conseils municipaux. Le Conseil Communautaire est présidé par Mme Delmira DAUVILLIERS. Cette instance décisionnaire adopte les délibérations qui régissent la politique communautaire. Elle gère également les compétences d'intérêt communautaire et vote les budgets.

58

Délégués communautaires
titulaires

26

Délégués communautaires
suppléants



La CCPG compte **11 commissions thématiques**.

Ces commissions sont chargées d'étudier en amont, les sujets soumis en conseil communautaire. Elles émettent des avis et formulent des propositions dans les domaines thématiques dont elles relèvent. Les membres de ces commissions sont désignés en conseil communautaire parmi les conseillers communautaires titulaires, suppléants, ainsi que parmi les conseillers municipaux volontaires.

7

Conseils
communautaires

154

Délibérations

67

Décisions

53

Commissions

LE BUDGET, LES FINANCES

Les **six budgets** de la CCPG sont :

- > **Budget principal** qui regroupe les dépenses et recettes de fonctionnement de la collectivité,
- > Budget annexe **immobilier et locatif relatif à la gestion de la résidence « Boissin »** située à Boiscommun qui compte 6 logements sociaux locatifs,
- > Budget annexe **SPANC**,
- > Budget annexe de la **Zone d'activités d'Auxy**,
- > Budget annexe de la **Zone d'activités de la Petite couture à Beaune-la-Rolande**,
- > Budget annexe de la **Zone d'activités Le Malesherbois**.

Budget principal

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	19 951 166 €	Dépenses	2 124 348 €
Recettes	20 556 293 €	Recettes	2 137 388 €

Les recettes de fonctionnement de la collectivité

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **20 556 293 €**. Elles proviennent pour partie des impôts et taxes. Ces recettes assurent le financement des compétences exercées par la communauté de communes au quotidien.

En 2024, la CCPG a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition.

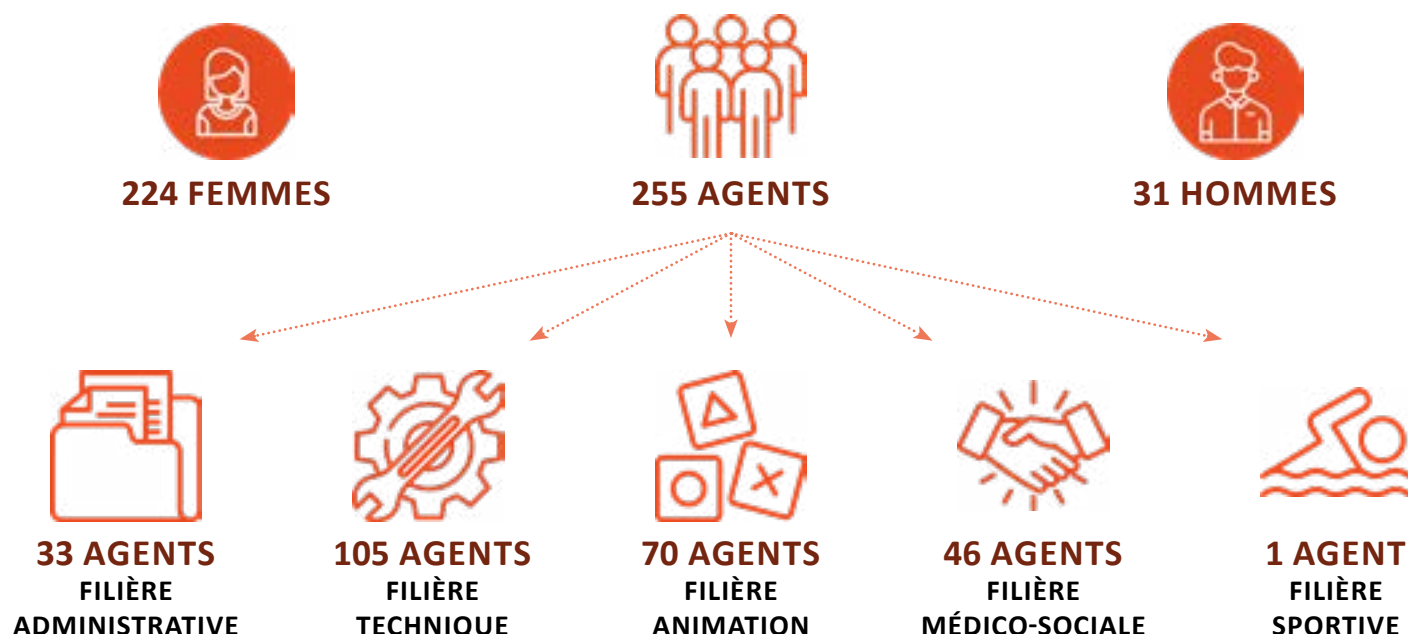
Pour rappel

- Taux de Cotisation Foncières des Entreprises : 22.90%
- Taux de Taxe foncière bâtie : 2.66%
- Taux de Taxe foncière non bâtie : 4.26%
- Taux de Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9.61%

En 2024, le montant total de la fiscalité locale s'élève à **3 566 512 €**.

LES RESSOURCES HUMAINES

8 SERVICES POUR METTRE EN OEUVRE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES



> Les équipes sont composées **majoritairement d'agents de catégorie C (83 %)**, avec 9 % en catégorie B et 8 % en catégorie A.

> **Plus d'un agent sur deux a moins de 45 ans**, illustrant le dynamisme et le renouvellement générationnel au sein de la collectivité.

Cette répartition encourage à poursuivre les efforts engagés pour accompagner la montée en compétences et valoriser les parcours professionnels de chacun.

LA CCPG CONTRIBUE À LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DE SES AGENTS

632

jours de formation réalisés

38

agents formés aux premiers secours

16

agents bénéficiaires d'une remise à jour, sauveteur secouriste du travail

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le service Ressources Humaines est un **service commun** : chaque commune peut librement décider d'y adhérer. À ce jour, **3 communes (Le Malesherbois, Puiseaux et Egry) bénéficient déjà de ce service !**

Avantages clés : Mutualisation des compétences, des moyens et accompagnement sur la gestion du personnel et les démarches administratives.

LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Cette instance a pour missions de travailler sur l'organisation du travail, la protection, la prévention, le bien-être et la qualité de vie au travail des agents de la collectivité.

Thématiques abordées :

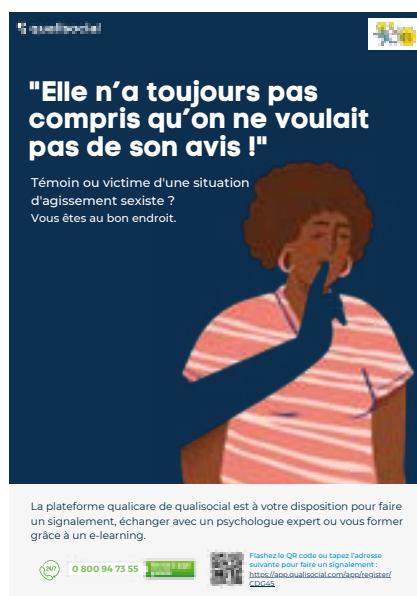
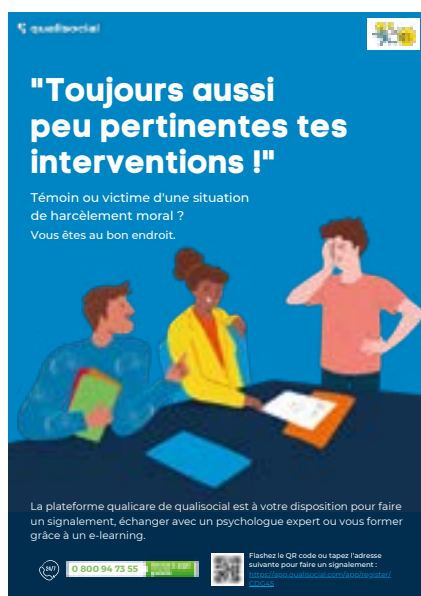
- > Information et suivi de la prise de compétence eau et assainissement
- > Information sur le mécanisme de Médiation Préalable Obligatoire
- > Présentation du dispositif de la procédure de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes
- > Réflexion sur les équipements : téléphonie mobile et informatique
- > Proposition de dispositifs d'alerte pour travailleurs isolés
- > Information sur le lancement de l'étude « Risques Psycho Sociaux » ;
- > Modification de la charte d'application du télétravail
- > Présentation de la réorganisation de la direction petite enfance.

10

membres dont 5 agents
et 5 élus

4

réunions en 2024



Exemples de supports de communication dans le cadre de la présentation du dispositif de la procédure de signalement d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

ACTIONS DE PRÉVENTION MENÉES AUPRÈS DES AGENTS :

- 1 journée de sensibilisation au travail sur écran et télétravail
- 1 journée de sensibilisation aux troubles musculo squelettiques et lombalgies
- ½ journée gestes et postures pour les ATSEM
- 1 aménagement de poste

FAITS MARQUANTS DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES :

- Lancement de l'étude sur les risques psychosociaux
- Organisation d'une journée de formation pour le service enfance/éducation
- Dématérialisation des bulletins de paie /Coffre-fort numérique

LES SERVICES TRANSVERSAUX

Un **service transversal** est un **service qui accompagne plusieurs directions ou communes** en mettant à disposition des compétences, des ressources et des moyens partagés. **Ces missions s'ajoutent aux missions propres des services concernés**, permettant de mutualiser les moyens, harmoniser les pratiques et coordonner les actions au sein de la collectivité.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques assurent **la conception, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements de la collectivité**, dans le respect des normes et de la sécurité.

Ses principales missions comprennent :

- > Entretien et maintenance des bâtiments, voiries, espaces verts et équipements publics,
- > Travaux neufs et aménagements (réhabilitation, construction, voirie, réseaux),
- > Sécurité et conformité des installations (normes, contrôle des risques),
- > Support technique aux autres services et accompagnement des projets transversaux.

40

bâtiments

7

agents de terrain

1 532

demandes d'intervention

dont 1 059 réalisées

LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE ET JURIDIQUE

Le service **Commande Publique et Juridique** assure un **double rôle** en accompagnant la collectivité sur la **gestion des marchés publics** et la **sécurisation juridique des actes administratifs et contractuels** (délibérations, décisions, conventions, contrats...).

2

agents

16

marchés publics lancés

22

consultations (> 5000 €)

11

dossiers assurances
menés

7

dossiers litiges en cours

PLUi Beaunois (5 recours, médiations, ...)

PLUi Terres Puisseautines (2 contentieux)

221

actes administratifs et
contractuels

COMMANDE PUBLIQUE – CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES EN 2024

Conformément au projet de territoire, des clauses environnementales et sociales ont été intégrées dans les marchés publics afin de favoriser des pratiques responsables et inclusives.

Marché d'entretien des espaces verts

- > Le mémoire technique devait préciser les pratiques « zéro phyto » et la gestion des déchets verts (évacuation et recyclage).
- > Lot réservé à un ESAT (secteur du handicap) pour l'entretien des espaces verts des écoles de Manchecourt et Cassini.

Travaux de prolongement de voirie – Chemin des Marais à Puiseaux

- > Fabrication, transport et mise en œuvre des enrobés bitumineux conformément à la norme NF P 98-150-1.
- > Température moyenne de fabrication des enrobés ≤ 150 °C, pour limiter l'impact environnemental.

Rénovation du sol sportif – Grande salle du gymnase de Puiseaux

- > Obligation de respecter les temps de séchage des supports avant la pose du revêtement afin de limiter l'exposition des occupants aux Composés Organiques Volatils (COV).

ACHATS ET PROJETS MUTUALISÉS

Travaux d'isolation thermique et réseau de chaleur géothermique : co-maîtrise d'ouvrage avec Nibelle.

Systèmes de vidéoprotection : groupement de commandes avec 9 communes du secteur puiseautin.

Groupe scolaire Le Malesherbois : maîtrise d'ouvrage déléguée vers la commune du Malesherbois.

LE SERVICE COMMUNICATION ET VIE PUBLIQUE



79 120

VISITES DU SITE WEB (+30%)

145 518

PAGES VUES (+20%)

15 877

TÉLÉCHARGEMENTS (+17%)

2

agents

20

événements

LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2024



2 593
ABONNÉS
+28%



445
ABONNÉS
+37%



697
ABONNÉS
+74 %

ENTREPRISES

4 436

entreprises
de tous types

421

entreprises
de + 1 salarié

11

entreprises
de + 100 salariés

10

créations d'entreprises
accompagnées
par l'Entente Economique

LES CLUBS RH : UN ESPACE D'ÉCHANGES ET DE COOPÉRATION

Créés pour favoriser la rencontre entre responsables et acteurs des ressources humaines, les clubs RH offrent un cadre convivial où chacun peut partager ses problématiques, mutualiser ses expériences et s'inspirer de bonnes pratiques. Véritables lieux de dialogue et de coopération, ils contribuent à renforcer les liens entre structures et à développer une culture commune de la gestion des ressources humaines.



Mars 2024, Interconnaissance et **sujets prioritaires à traiter**, animé par Mme Lalande (30 entreprises présentes)

4 juin 2024, sur la **marque employeur**, animé par le cabinet Synops (32 entreprises présentes)

17 octobre 2024, sur **l'actualité juridique**, animé par le cabinet Orva (40 entreprises présentes)



ÉCOLE ET ENTREPRISE : ENSEMBLE POUR L'AVENIR DES JEUNES !

Le **19 mars 2024**, une journée d'interconnaissance a réuni l'Éducation nationale et le monde professionnel autour du Comité Local École-Entreprise. **L'objectif : renforcer le partenariat et créer des passerelles concrètes entre enseignants, élèves et acteurs économiques.** À cette occasion,

20 entreprises se sont engagées à intervenir directement dans les établissements scolaires afin d'aider les jeunes à mieux appréhender la recherche de stages et à se préparer à leur future insertion professionnelle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Accueil de stagiaires au sein de la collectivité

En 2024, les services de la Communauté de communes ont accueilli **31 stagiaires**, confirmant ainsi leur rôle d'acteur engagé dans la découverte des métiers et la formation des jeunes.

FORMATION

DÉVELOPPEMENT DE FORMATIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DU TERRITOIRE

En 2021, L'Entente Économique avait porté la candidature du Nord Loiret à l'Appel à Manifestation d'Intérêt CNAM-Cœur des territoires afin de développer, en lien avec les acteurs économiques, de la formation et de l'emploi, des licences professionnelles adaptées aux besoins locaux. La consultation de 16 entreprises industrielles avait confirmée la priorité donnée à la licence professionnelle Maintenance des systèmes industriels.

17

alternants formés.

EXPÉRIMENTATION D'UNE NAVETTE MOBILITÉ/EMPLOI

En 2024, un partenariat entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion a permis de lancer une expérimentation sur le Nord Loiret : la mise en place d'une navette « **mobilité/emploi** », offrant de nouvelles solutions de déplacement adaptées aux besoins des chercheurs d'emploi.

AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

En 2024, la CCPG a été accompagnée par plusieurs bureaux d'études pour définir des scénarios d'aménagement, établir des hypothèses financières et préparer les procédures opérationnelles liées à deux projets structurants :

- > l'extension de la **ZA du Malesherbois** (30 ha),
- > la création de la **ZA d'Auxy-Gare** (60 ha).

5 ZA

gérées par l'Entente
Economique

Par ailleurs, une étude conduite avec le bureau d'études Synopter et l'agence d'attractivité Dev'up a permis d'approfondir la réflexion sur la requalification et l'intensification urbaine des zones d'activités, à l'échelle régionale, **avec un focus particulier sur la ZA de Puiseaux.**

90 HA

de zones d'activités
bientôt disponibles

TERRITOIRE D'INDUSTRIE



TERRITOIRE D'INDUSTRIE 2 : UNE DYNAMIQUE RENFORCÉE

La candidature du Nord Loiret au **volet 2 du programme national Territoire d'Industrie** a été labellisée en novembre 2023. Cette reconnaissance témoigne de la force de l'engagement local : un binôme associant industriels et élus conduit la démarche afin d'accompagner la transformation économique du territoire.



Le **lancement officiel de Territoire d'Industrie 2**, organisé le 18 novembre 2024 chez l'entreprise Jourdain à Escrennes, a constitué un temps fort de l'année. Près d'une **cinquantaine d'entreprises** et de partenaires institutionnels ont répondu présent. Une séance plénière, suivie de **deux ateliers thématiques consacrés à l'attractivité du territoire et à la transition écologique**, a permis d'engager des échanges riches et constructifs.

ACCOMPAGNER L'AMÉNAGEMENT ET PRÉPARER L'AVENIR

Afin d'anticiper les besoins fonciers des entreprises et d'attirer de nouvelles activités, une **mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** a été engagée sur les zones d'activités de la Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais. Conscients que l'animation d'un tel programme exige des moyens dédiés, les élus ont procédé, en juillet 2024, au **recrutement d'un chef de projet Territoire d'Industrie**.

40 000 €

au titre des actions
et des agents EENL en déduisant les
subventions reçues de Territoire d'Industrie
via l'ANCT et le Fonds Social Européen via la
Région.

58 000 €

au titre des actions menées pour le compte de
la CCPG par les 3 développeurs économiques.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le **31 mai 2024**, un atelier sur le **photovoltaïque** a rassemblé une **douzaine d'entreprises** autour d'intervenants de la **SICAP, ENEDIS, Propimex et Créawatt**.

Ces échanges ont permis de poser les bases d'une mobilisation collective en faveur des énergies renouvelables et de sensibiliser les acteurs économiques aux opportunités offertes par la transition énergétique.

Dans le même esprit, une entreprise du Nord Loiret a bénéficié d'une subvention de l'État dans le cadre de Territoire d'Industrie 2 pour développer un projet innovant de batteries de stockage d'énergie renouvelable.



AGRICULTURE

PARTICIPATION AU PROJET AGROECOSENS

transition agroécologique des agriculteurs de la CUMA des Sarmates, par des visites d'exploitation agricoles et d'organismes

Le projet est subventionné par la Région et l'Europe pour lancer la pratique de l'agroécologie chez les agriculteurs de la CUMA des Sarmates. Les 3 communautés de communes sont subventionnées pour leurs **actions de communication auprès des enfants et des jeunes à hauteur de 30 jours sur les 3 ans du programme maximum** (visite d'exploitations agricoles, visite de lycée agricole etc).



Une première action de communication a eu lieu en 2025.

Les enfants de l'accueil de loisirs les Lutins de Flotin sont allés à la rencontre d'un agriculteur.

HABITAT

LA MAISON DE L'HABITAT DU NORD LOIRET, UN OUTIL STRATÉGIQUE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE DU NORD-LOIRET.

Véritable **guichet unique** pour toutes les questions liées au logement et à l'habitat, elle incarne la volonté politique de simplifier les démarches et d'apporter des réponses claires et accessibles à l'ensemble des habitants.

Sa mission est double :
 > **accompagner les élus** dans la mise en œuvre de politiques locales de l'habitat adaptées aux besoins du territoire,
 > **soutenir les particuliers** dans leurs projets, qu'il s'agisse de rénover, de construire ou



d'accéder aux dispositifs d'aide existants. Par sa capacité à centraliser l'information et à orienter efficacement les usagers, la Maison de l'Habitat facilite l'accès aux solutions concrètes pour améliorer les conditions de logement.

Afin de garantir une proximité renforcée, la Maison de l'Habitat s'appuie sur un maillage territorial élargi, notamment grâce au réseau des Maisons France Services, permettant de couvrir aussi l'ensemble du Nord Loiret et de rendre le service accessible à tous.



Inauguration de la Maison de l'Habitat du Nord-Loiret

Issue d'un projet collaboratif porté par les trois Communautés de communes du Nord Loiret, la Maison de l'Habitat du Nord Loiret a été inaugurée **le 18 janvier 2024** à Pithiviers.

177

permanences d'information
dont 75 de manière délocalisée

1 083

usagers accueillis
dont 890 de la CCPG

OPERATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Dans le cadre de sa politique habitat, la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG) a mis en place plusieurs **aides financières** destinées à **lutter contre la précarité énergétique, l'habitat indigne et les copropriétés dégradées**. Ces dispositifs sont principalement à destination des propriétaires occupants et des bailleurs, pour les accompagner dans la rénovation et l'amélioration de la qualité de l'habitat sur le territoire.

Avec la mise en place de l'OPAH, la CCPG visait à informer et à guider les propriétaires dans une démarche notamment d'économie d'énergie par la réalisation de travaux.

Dans ce cadre, **14 porteurs de projets** ont été accompagnés en 2024. Ces projets de rénovation de logements représentent **près de 330 000 euros** et ont obtenu **51 563 euros de subventions**.

14

porteurs de projets
accompagnés

51 563 €

d'aides versées
aux propriétaires

330 000 €

de montant total de travaux

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'EST L'HEURE DU BILAN !

Depuis le 9 avril 2019...

110

porteurs de projets
accompagnés

2 672 923 €

de montant total de travaux

1 756 093 €

d'aides versées
aux propriétaires
DONT

120 637 €

d'aides versées
par la CCPG

PLAN LOCAL DE L'HABITAT

Adopté en 2021 pour la période 2021-2027, le Plan Local de l'Habitat (PLH) fixe les **grandes orientations des élus en matière de développement et d'aménagement de l'espace**. Ce document stratégique constitue la feuille de route du territoire pour répondre aux besoins en logement et améliorer l'offre résidentielle. Dans ce cadre, les élus ont souhaité renforcer l'ingénierie territoriale afin d'assurer un suivi

opérationnel des actions. Ainsi, en 2024, un **étudiant apprenti en aménagement du territoire a été recruté**.

Sa mission : travailler à la mise en œuvre concrète de deux fiches actions prioritaires du PLH, témoignant de la volonté politique de passer de la planification à l'action.

PETITES VILLES DE DEMAIN

UNE SIGNALÉTIQUE HARMONISÉE POUR VALORISER LE TERRITOIRE

Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, associant les trois villes-centres, Beaune-la-rolande, Puiseaux et Le Malesherbois, un important travail de concertation a été mené afin de doter le territoire d'une signalétique claire, harmonisée et attractive. Cette démarche collective a permis **d'harmoniser les panneaux industriels**, facilitant l'orientation des acteurs économiques et de mettre en place des **panneaux touristiques** valorisant le patrimoine local. Des bénévoles et l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais ont été étroitement associés à la réflexion et à la rédaction des contenus.

Grâce à cette mutualisation, les coûts ont été réduits et répartis en fonction des compétences. Ainsi, la CCPG a pris à sa charge le coût des panneaux industriels et touristiques d'une valeur totale de 52 267 €.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le programme national **Petites Villes de Demain** a pour ambition de soutenir les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, en leur apportant des moyens renforcés pour conduire des projets de revitalisation à long terme.

Il vise à :

- > redynamiser les centres-bourgs,
- > améliorer la qualité de vie des habitants,
- > accompagner les collectivités dans leur transition écologique et numérique.

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG), trois communes ont intégré ce dispositif en 2021 : **Beaune-la-Rolande, Puiseaux et Le Malesherbois.**

URBANISME

Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** est un document de planification à l'échelle intercommunale, visant à définir les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur un territoire plus large que celui d'une commune. Envisagé sous cette dimension, le PLUi permet de garantir une meilleure cohérence et une homogénéisation des constructions et aménagements tout en respectant les spécificités de chaque territoire. Le PLU ou PLUi constitue le **document de référence** en matière d'aménagement du territoire. Il fixe, à travers son règlement et son plan de zonage, les règles applicables selon les différents secteurs (zones urbaines, à urbaniser, agricoles ou naturelles).

Chaque porteur de projet dépose une **demande d'autorisation d'urbanisme** (permis de

construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.), qui fait ensuite l'objet d'une instruction technique par le service instructeur.

Depuis la mutualisation engagée entre les communautés de communes, un **service instructeur unifié** assure désormais le traitement des demandes, garantissant ainsi une instruction harmonisée et une meilleure qualité de service sur l'ensemble du territoire.

Le processus d'élaboration du PLUi s'inscrit dans une démarche concertée, avec une consultation de la population à travers des enquêtes publiques et des réunions d'information. Ce processus permet d'associer les habitants et les acteurs locaux à la définition du cadre de développement du territoire.

Sur la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, un PLUi et un PLU sont en cours :

PLUi du Beaunois

Plusieurs recours ou négociations ont été réalisés au cours de l'année 2024 avec des entreprises ou des particuliers, afin d'ajuster certains projets aux exigences du PLUi.

PLU du Malesherbois



8 octobre 2024 : Organisation d'une réunion publique pour présenter le PLU à la population, avec la participation de 70 personnes.

15 octobre 2024 : Report de l'arrêt du PLU acté de manière conjointe par les parties prenantes.

ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais a délégué la compétence « collecte et traitement des déchets » au SITOMAP.



Les missions du SITOMAP :

- Collecte des ordures ménagères en porte à porte,
- Collecte sélective en porte à porte,
- Gestion des points d'apport volontaires du verre,
- Gestion des déchetteries,
- Ramassage des encombrants.

3 255 964 €

montant de la contribution
versée par la CCPG

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des rivières et des actions liées à la prévention des inondations relève de la compétence des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Dans ce cadre, la CCPG a choisi de déléguer cette gestion aux trois syndicats de rivières intervenant sur son territoire :

- > Le **SIARCE** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Région du Cœur de l'Essonne),
- > Le **SMORE** (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration de l'Essonne),
- > L'**EPAGE du Bassin du Loing**.

Pour soutenir le financement de ces actions, le conseil communautaire a validé la création d'une taxe additionnelle, communément appelée **taxe GEMAPI**.

Cette taxe a pour objectif de financer :

- La réalisation d'études et de travaux d'aménagement,
- L'entretien des cours d'eau,
- La mise en place de dispositifs de défense contre les inondations,
- Des actions de protection et de restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

3

syndicats

183 185 €

montant perçu par la CCPG
au titre de la GEMAPI

183 144 €

montant des cotisations versées aux
syndicats

SMORE 119 272 € - SIARCE 32 723 €
EPAGE 31 149 €

LE SAVIEZ-VOUS ?

Différentes animations et visites de terrain mises en place par le **SMORE** cette année ont permis de sensibiliser **485 personnes**. De nouveaux outils pédagogiques ont été mis en place avec la création en interne de panneaux pédagogiques destinés aux sentiers de découverte du **Moulin de Châtillon** et du **Domaine de Flotin**, et de panneaux portant sur les travaux réalisés sur les sites du **lavoir de Nibelle**, du **Moulin de la Rochette** et du **sentier de Châtillon**.

EAU ET ASSAINISSEMENT

TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT : FIN DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES ET MISE EN OEUVRE

Dès 2018, la CCPG a engagé des études destinées à réaliser un état des lieux de l'existant, déterminer les travaux à programmer, en hiérarchisant les priorités, notamment en matière de sécurité sanitaire et recenser les différents modes de gestion existants et analyser leur pertinence au regard du contexte local.

20 février 2024

Les élus de la CCPG actent le transfert des compétences au 1^{er} janvier 2025 ainsi que le principe de la concession de service public.

5 novembre 2024

Les élus de la CCPG attribuent les marchés de concessions eau et assainissement.

10 décembre 2024

Les élus de la CCPG adoptent les tarifs eau et assainissement.

1^{er} janvier 2025

La CCPG exerce les compétences eau et assainissement, en lieu et place des communes et/ou syndicats.

UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Fin 2024, plusieurs réunions publiques ont permis aux habitants d'échanger directement avec les élus. Ces temps forts ont favorisé la transparence, présenté les tenants et aboutissants de ce transfert de compétences.

9

réunions du 15 novembre
au 19 décembre 2024



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif** a pour mission d'accompagner les particuliers dans la création, la réhabilitation, l'entretien et la maintenance de leur équipement d'assainissement non collectif. A travers ses missions, ce service contribue à la préservation de l'environnement en s'assurant que les dispositifs d'assainissement répondent bien aux normes en vigueur du traitement des eaux usées.

Ce service a cessé d'exister depuis le transfert de la compétence assainissement. Ces missions sont désormais exercées par le concessionnaire AQUALIA.

399

contrôles effectués
sur les 599 prévus

67%

c'est le taux de réalisation

OFFICE DE TOURISME

L'**Office de Tourisme du Grand Pithiverais** est géré sous la forme d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Il a pour mission de promouvoir le tourisme à l'échelle du territoire regroupant les trois Communautés de Communes du Nord Loiret. Le bureau principal de l'Office de Tourisme est situé à Pithiviers, mais un accueil délocalisé est également assuré au Musée de l'AMI, afin de faciliter l'accès à l'information touristique pour les visiteurs et d'élargir la présence de l'Office sur le territoire.

Projet de déménagement de l'Office de Tourisme :
Achat du local situé 15 rue de la Couronne à Pithiviers et demandes de subventions

Réalisation et diffusion d'un **magazine de destination "Authentique"**

Création d'un circuit Baludik : un circuit familial sur l'application Baludik, en lien avec Tourisme Loiret

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Office de Tourisme du Grand Pithiverais a participé au **Salon de l'Agriculture 2025**, en lien avec 10 producteurs du territoire pour valoriser le terroir et les productions du Pithiverais.

La visite guidée du «Moulin de Châtillon» figure parmi le **top 5 des visites**.

Deux nouvelles visites en 2024 :
Montée du Clocher-Tors de Puiseaux
Atelier impression végétale au Domaine de Flotin



66

hébergements
sur le territoire de la CCPG
soit 49% des hébergements du
Nord Loiret

46 999 €

montant de la taxe
de séjour perçue par l'OTGP
soit 38% de la taxe globale

78 831€

montant de la contribution
de la CCPG versée à l'OTGP
(3 € par habitant)

NOTRE PATRIMOINE

DOMAINE DE FLOTIN

La Communauté de Communes souhaite développer et valoriser ce site afin d'en faire **un site majeur touristique** du département pour l'éducation à l'environnement.

La gestion du Domaine de Flotin (entretien et animation) est assurée par l'association **Les Jardins de la Voie Romaine**. L'équipe compte aujourd'hui près de 15 salariés, dont 10 en insertion. Au-delà des activités de maraîchage et d'entretien, l'association organise, en concertation avec la CCPG et le Département, un programme d'animations et d'ateliers proposés d'avril à octobre.

En 2024, **près de 625 élèves**, de la maternelle au collège, ont ainsi pu bénéficier de ces actions de sensibilisation à l'environnement et à la découverte du patrimoine naturel. Trois grands événements ont réuni **plus de 1 800 personnes**.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le **Domaine de Flotin**, propriété de la CCPG, fait **partie des 21 Espaces Naturels du Loiret**. Cette labellisation permet au territoire de bénéficier d'un soutien financier du Département, à hauteur de **170 000 €** sur 5 ans, destiné à accompagner la préservation et la valorisation de ce site.

2 517

visiteurs

21

animations

ATELIER-MUSÉE DE L'IMPRIMERIE

Ouvert en 2018, l'Atelier-Musée de l'Imprimerie (AMI) a enregistré en 2024 une fréquentation de **17 167 visiteurs**, un niveau équivalent à celui de l'année précédente. La CCPG apporte son soutien financier à cette structure culturelle d'envergure, à hauteur de **35 000 €** au titre de l'année 2024. Depuis la création du partenariat, l'aide cumulée s'élève à 106 000 €.



35 000 €

RESTAURER LE PATRIMOINE RURAL

Chaque année, la CCPG prévoit une enveloppe budgétaire pour soutenir les projets publics et privés de restauration de petit patrimoine.

Il s'agit de proposer un **soutien communautaire pour la restauration du patrimoine de proximité**, ou « petit patrimoine », qui fait la spécificité du cadre de vie et l'originalité de notre paysage rural : église, lavoir, vitraux, cloches...en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. A ce titre, la CCPG cotise à la Fondation à hauteur de 1000 € pour l'année 2024.

Aucune aide versée en 2024

Depuis sa mise en place

6 accompagnements :
Bromeilles, Augerville-la-Rivière
Aulnay-la-Rivière, Boiscommun
Théâtre des Minuits,
La Neuville-sur-Essonne
Jardin de la Javelière - Montbarrois

RELAIS PETITE ENFANCE

Les **Relais Petite Enfance (RPE)** au nombre de 3 sur la CCPG ont pour missions d'accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles pour leur permettre de monter en compétences, d'accompagner les parents dans leur recherche d'un mode de garde adapté mais aussi dans leur fonction d'employeur.

LE GUICHET UNIQUE : PORTE D'ENTRÉE DES PARENTS ET FUTURS PARENTS

Depuis septembre 2021, les RPE assurent la mission de **guichet unique petite enfance**. A travers ce service, les animatrices de RPE se relaient pour accompagner entre autres les parents et futurs parents dans la recherche d'un mode de garde. A noter que l'accueil en structures collectives reste le premier souhait des familles.

Les animatrices RPE assurent leur **mission d'accompagnement quotidien** auprès des familles et des assistantes maternelles, notamment sur des aspects pratiques tels que les changements de contrat, les congés payés ou encore les indemnités de repas.

78

appels

Un chiffre en forte baisse
- 57% par rapport à 2023

1396

contacts

dont 440 familles
et 919 assistantes maternelles



PROMOTION ET VALORISATION DU MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE

Les RPE poursuivent leur mission de promotion et de professionnalisation du métier d'assistante maternelle, **dans un contexte marqué par une baisse du nombre de professionnelles et par l'avancée en âge de celles en activité** (50 % d'entre elles ont plus de 50 ans).

En 2024, une journée de professionnalisation a permis d'aborder la thématique de l'accueil bienveillant de l'enfant, tout en favorisant les échanges et la création de lien. Par ailleurs, des temps spécifiques sont régulièrement organisés à destination des professionnelles exerçant en Maisons d'Assistants Maternelles, afin de traiter les particularités de ce mode d'accueil.

Sur l'année 2024, 60 % des assistantes maternelles ont participé aux actions proposées par les RPE. 212 enfants étaient présents.

134

**assistantes maternelles
en exercice**

217

ateliers collectifs proposées aux
assistantes maternelles dans 9
communes du territoire

NOS STRUCTURES D'ACCUEIL

LA CCPG DISPOSE DE DEUX STRUCTURES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE : UNE HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE (HGI) ET UN MULTI-ACCUEIL (MAC).

Halte-garderie itinérante - Beaune-la-Rolande, Boiscommun et Nibelle.

La HGI propose un accueil ponctuel et temporaire aux familles sur trois communes (Beaune-la-Rolande, Boiscommun et Nibelle – Domaine de Flotin). Elle facilite la séparation parent-enfant avant l'entrée chez une assistante maternelle et favorise la socialisation avant l'école maternelle.

Actions phares : Participation au forum des associations et aux semaines de la parentalité, organisation du café des parents, intervention d'une psychomotricienne et initiation au langage signé.

42 ENFANTS

Taux d'occupation en hausse
53,62 % (+10 points vs 2022)

Multi-accueil - Le Malesherbois

Les enfants du multi-accueil sont accueillis en petite famille (une dizaine d'enfants d'âge hétérogène) au sein de l'Espace Enfance. Ils sont encadrés par différents professionnels de la petite enfance : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes éducatives...

57 ENFANTS

Taux d'occupation en baisse
47,66 % (+10 points vs 2022)



SOUTIEN FINANCIER AU FONCTIONNEMENT DE LA HALTE-GARDERIE «ARC-EN-CIEL»

La CCPG soutient financièrement le fonctionnement de la halte-garderie portée par le centre social Arc-en-Ciel à hauteur de 5 737 € en 2024.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le « **PETIT PONT** » est un lieu d'accueil parents-enfants, construit sur le modèle des Maisons vertes initiées par Françoise Dolto.

Sa mission principale est d'accompagner les parents dans leur rôle parental et de répondre, grâce à la présence de professionnels lors des temps d'accueil, à toutes les questions relatives à l'éducation de leur enfant.

La structure propose **trois permanences hebdomadaires ou bimensuelles sur le territoire** : Malesherbois, Puiseaux et Boiscommun.

Afin de soutenir financièrement l'AIDAPHI, structure porteuse du dispositif, la CCPG lui a versé une **subvention de 8 400 €** en 2024 et a également **mis les locaux à disposition gratuitement**, contribuant ainsi au bon fonctionnement du dispositif.

ENFANCE ÉDUCATION

155

agents

19

écoles

2 027

élèves

15

accueils périscolaires (12)
et accueils de loisirs (3)

Le Service Enfance Éducation de la CCPG gère **l'ensemble des accueils de loisirs, des accueils périscolaires, des cantines, des écoles, du transport scolaire et de toute la gestion administrative afférant**, assurant ainsi un suivi global des enfants. Il gère également l'entretien de tous les bâtiments et équipements communautaires du territoire.

ACCUEILS DE LOISIRS : PROJETS PÉDAGOGIQUES PHARES

De février à juillet : Projet «Jeux Olympiques» dans le cadre du passage de la Flamme olympique à Malesherbes
Journée Olympique, le 10 juillet

En octobre : ateliers dans le cadre de la Semaine du goût
autour des saveurs, 1 jour 1 saveur (acide, amer, salé, sucré).

En novembre : activités et ateliers mis en place dans les accueils de loisirs dans le cadre de la semaine des Droits de l'Enfant.



LE SAVIEZ-VOUS ?

SENSIBILISER AU RECYCLAGE

Au-delà de la gestion des déchets, il s'agit de développer une véritable culture du réemploi. En 2024, plusieurs activités pédagogiques ont été mises en place auprès des accueils de loisirs. Ces actions concrètes traduisent la volonté de la collectivité de conjuguer développement durable et éducation citoyenne, en associant la population, dès le plus jeune âge, à la transition écologique du territoire.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA PROFESSIONALISATION DES AGENTS

Afin d'améliorer la prise en charge des enfants et de garantir un accueil de qualité, la Communauté de communes a poursuivi en 2024 une politique ambitieuse de formation et de montée en compétences des agents.



Journée de professionnalisation (lundi de Pentecôte)

Organisée pour les **155 agents du service enfance éducation**, cette journée avait pour objectifs de renforcer la cohésion d'équipe, de valoriser les compétences et d'aborder des enjeux transversaux.

Les ateliers, animés par Formasat et des équipes pluridisciplinaires internes (Enfance Education et Ressources Humaines), ont couvert des thématiques variées :

- > Communication, savoir-être et reconnaissance professionnelle
- > Conditions de travail et qualité de vie au travail (QVT)
- > Accueil d'enfants à besoins particuliers
- > Lutte contre le gaspillage alimentaire

En complément, l'ensemble des animateurs a été sensibilisé au dispositif Phare de l'Éducation nationale, dédié à la prévention du harcèlement scolaire.

BILAN DES FORMATIONS 2024

Au total, 203 jours de formation, représentant plus de 1 200 heures, ont été dispensés, avec 30 modules proposés :

- > La **sécurité** (HACCP, habilitation électrique, transport scolaire...) ;
- > La **santé et la prévention** (gestes et postures, SST, premiers secours, prévention des risques...) ;
- > Les **savoirs et pratiques professionnelles** (menus végétariens, accompagnement des émotions des enfants, bonnes pratiques de nettoyage, BAFA, BAFD, communication gestuelle, management...) ;
- > La **préparation aux concours** et l'accompagnement méthodologique.

1200 HEURES

de formation
avec 30 modules différents

RESTAURATION SCOLAIRE

233 795

repas servis
dont 55% en cuisine de production
et 45% en liaison froide

Scolaire : 215 042 - Mercredis : 8 112 - Vacances : 10 641

4

cuisines de production

128 504

repas produits

Février 2024 : Création du marché des denrées alimentaires
12 lots attribués à **14 producteurs locaux**, dans un rayon de 30 kms.

Septembre 2024 : Renouvellement du marché des repas en liaison froide (produits en circuits courts)

ÉCO-GESTES ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable, la CCPG a engagé plusieurs actions concrètes afin de réduire le gaspillage alimentaire et de promouvoir les éco-gestes au sein des restaurants scolaires comme :

> **Pondération des aliments peu appréciés** afin d'ajuster les commandes et limiter les surplus.

> **Proposition des laitages et/ou des fruits restants du repas lors du goûter en accueil périscolaire**, permettant ainsi une consommation différée des produits et réduisant les pertes.

> **Service au plat**, qui offre la possibilité d'adapter les quantités servies aux besoins réels des enfants et des convives.

> **Mise en place de pesées des déchets sur des sites pilotes**, afin de mesurer précisément les volumes gaspillés et d'identifier des pistes d'amélioration.

> **Suppression des serviettes en papier** dans les restaurants scolaires, remplacées par des serviettes de table apportés par les enfants, contribuant ainsi à la diminution des déchets non alimentaires.



LE SAVIEZ-VOUS ?

DISPOSITIF « REPAS À 1 € » DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

La CCPG participe activement au dispositif national permettant de proposer des repas à 1 € pour les familles les plus modestes.

43 % des familles du territoire bénéficient de ce dispositif.

TRANSPORTS SCOLAIRES

La CCPG assure la **gestion du transport scolaire** sur l'ensemble du territoire.

15

lignes de transport scolaire

18

accompagnatrices

669

enfants transportés
chaque jour

PARENTALITÉ

Afin de soutenir les parents dans leur fonction parentale, la CCPG mène régulièrement et tout au long de l'année, différentes animations ou actions d'information en direction des parents.



SAMEDI EN FAMILLE, ÇA ME DIT !

Une belle journée festive et collaborative s'est tenue le **25 mai 2024**, réunissant près d'une quinzaine de stands animés par les partenaires du territoire : Agence Départementale des Solidarités, Ligue de l'Enseignement, Pôle Ressources Handicap 45, seniors volontaires et services communautaires.

Parents, grands-parents et enfants ont pu échanger avec des professionnels autour de thématiques telles que les dangers du numérique, la fonction parentale ou la gestion des émotions. Des ateliers ludiques et participatifs étaient également proposés : jeux collectifs à partir d'objets du quotidien, préparation d'un goûter simple et économique, ou encore moments conviviaux en famille.

Au total, 150 visiteurs ont pris part à cette journée placée sous le signe du partage et de la convivialité.



PARENTALITÉ

La CCPG soutient les familles en difficultés face à des enfants avec un cerveau atypique.

ATELIERS D'ÉCHANGES DE PARENTS D'ENFANTS « DYS », CONFÉRENCE « HPI », SPECTACLE « DYS MAGIC » : LES CERVEAUX ATYPIQUES À L'HONNEUR EN 2024

La gestion d'un enfant avec un cerveau atypique est souvent une épreuve et une source d'incompréhension pour les parents et l'entourage. C'est pourquoi, afin d'accompagner les parents concernés, dans la prise en charge de leur enfant, plusieurs actions à leur attention ont été menées tout au long de l'année.



Ce sont près de **36 familles** qui ont participé à des groupes de paroles et d'échanges animés par une orthopédagogue de l'Ecole des parents du Loiret. Lors de ces temps les parents ont pu recevoir des explications sur le fonctionnement du cerveau de leur enfant et l'impact de celui-ci sur les apprentissages. Ces temps ont permis à de nombreux parents de se déculpabiliser, de découvrir des astuces pour faciliter leur quotidien et surtout contribuer à limiter des conflits au sein de la famille.

11 juin : Conférence sur le Haut Potentiel Intellectuel

Une trentaine de personnes, parents comme professionnels accompagnants, ont assisté à une conférence sur la question du « haut potentiel intellectuel ». Toujours animée par une professionnelle de l'Ecole des parents, cette soirée a aidé les participants à décrypter le fonctionnement, les réactions et les émotions de ces enfants comme adultes particuliers.





Pour clôturer l'année, deux spectacles intitulés « **DYSMAGIC** » ont été proposés successivement à la section théâtre du collège de Beaune-la-Rolande, ainsi qu'au grand public durant les semaines de la parentalité portées par la CAF, en novembre.

Environ une **centaine de personnes**, collégiens, enseignants, parents, grands-parents et enfants ont pu voir à l'œuvre les artistes de la Compagnie du Théâtre de l'Atre et échanger avec eux sur la thématique des cerveaux atypiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

A noter que ces actions ont été soutenues par la **CAF du Loiret** dans le cadre du Réseau d'Ecoute et D'appui à la Parentalité et la **MSA à hauteur de 6 270 €**

JEUNESSE

LES ESPACES JEUNES (11-15 ANS)

La CCPG gère **deux Espaces Jeunes** (EJ) sur son territoire, ouverts toute l'année. Ces équipements sont situés à **Malesherbes** et à **Puiseaux**. Les jeunes résidant sur le territoire du Beaunois peuvent également accéder à l'EJ de Puiseaux durant les vacances scolaires, grâce à un système de transport en mini-bus mis en place pour faciliter les déplacements.

L'objectif principal de ces espaces d'accueil est **d'accompagner les jeunes dans leur développement personnel** à travers une offre d'activités variées. Ces dernières ont pour vocation de les aider à se construire, à grandir, à s'ouvrir au monde et à la culture, dans un environnement de respect et de bienveillance.

Chaque activité est pensée avec une orientation éducative, visant à favoriser l'épanouissement des jeunes tout en leur apportant des clés pour leur futur.

2

Espaces Jeunes

133

jeunes inscrits
majoritairement
des garçons



MISSION LOCALE DU PITHIVERAIS : UN PARTENAIRE ESSENTIEL POUR L'INSERTION DES JEUNES (16-25 ANS)

Chaque année, la CCPG réaffirme son engagement en faveur de la jeunesse et de l'insertion professionnelle en soutenant financièrement la Mission Locale du Pithiverais.

11 779 €

montant de la cotisation
de la CCPG

403

jeunes accompagnés
de la CCPG
(contre 366 en 2023)

FONDS D'AIDE AUX JEUNES

En 2024, la CCPG a versé une cotisation d'un montant de 2 890 € au **fonds d'aide aux jeunes (FAJ)**. Cette aide financière attribuée aux jeunes à travers la mission locale a une double vocation :

- > Contribuer à la réalisation du parcours d'insertion du jeune,
- > Apporter un secours temporaire pour répondre à un besoin de subsistance, à la lutte contre l'exclusion et à l'insertion tels que : formation, logement, mobilité...

2 890 €

montant de la cotisation
de la CCPG

20

jeunes ont bénéficié
de cette aide.

VIDÉOPROTECTION : UN PROJET COLLECTIF AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dans une volonté partagée de renforcer la sécurité sur la voie publique, plusieurs communes du territoire se sont engagées dans un projet d'installation de **caméras de vidéoprotection**. après la commune du Malesherbois, déjà équipée, ce sont en 2024 les élus du **secteur du puiseautin** qui ont souhaité mener une démarche commune pour développer un dispositif cohérent et coordonné, en concertation étroite avec les brigades de gendarmerie locales.

les grandes étapes du projet :

1. Signature d'une convention de groupement de commandes,
2. Maîtrise d'œuvre confiée à l'entreprise surlease, prise en charge par la CCPG,
3. Lancement du marché public pour l'acquisition et l'installation des équipements.

Ce projet illustre la capacité des communes à unir leurs moyens et leurs compétences, avec l'appui de la CCPG, pour garantir un cadre de vie plus sûr à leurs habitants.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UN SOUTIEN CONCRET À LA PRÉVENTION

Dans le prolongement de son engagement pour la sécurité, la CCPG a apporté en 2024 un soutien financier à la compagnie de gendarmerie de Beaune-la-Rolande pour l'**acquisition d'un cinémomètre**, appareil destiné à mesurer la vitesse des véhicules. cet investissement, d'un **montant de 4 140 € TTC**, vise à renforcer les contrôles routiers sur le territoire et à prévenir les comportements dangereux au volant.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** est une instance de concertation partenariale réunissant les acteurs institutionnels, associatifs et les forces de l'ordre autour d'un objectif commun : **améliorer la sécurité et la tranquillité publique au sein des communes du territoire.**

Les grandes orientations :

**PREVENTION
PARENTALITE
TRANSVERSALITE**

DES PARTENARIATS AU SERVICE DE L'INSERTION

TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La CCPG a signé en 2022 une convention avec l'Agence du Travail d'Intérêt Général et Insertion Professionnelle (ATIGIP). Cette convention permet d'accueillir des personnes devant réaliser des travaux d'intérêt général au sein des services communautaires.

En 2024, **deux personnes** ont été accueillies dans ce cadre au sein des services de la CCPG. Il est à noter que leur statut et leur intégration ont été gérés avec la discrétion et le respect des équipes, favorisant un environnement serein et encadré pour ces missions.

PRÉVENTION DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES

La CCPG, en lien avec le CISPD et le service d'accueil juridique, mène des actions de prévention et de sensibilisation sur les **violences faites aux femmes et intrafamiliales tout au long de l'année.**



Mars

À l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, plusieurs initiatives ont été proposées au grand public :

- >Exposition photo sensibilisant aux violences conjugales,
- >Spectacle « **Les violences conjugales** », suivi d'un débat,
- >Démonstration de **Krav-Maga** pour apprendre à se protéger.



25 novembre

Dans le cadre de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, la CCPG a organisé, avec l'appui d'un intervenant diplômé, **un stage de self-défense** destiné aux femmes du territoire.

Près de **25 participantes issues du Malesherbois** et des communes alentours ont pu apprendre à réagir et se défendre face à un agresseur, dans un cadre sécurisé et pédagogique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au regard du succès rencontré lors du stage de self-défense organisé en novembre 2024, **six nouvelles sessions ont été programmées en 2025 à Puiseaux, à Beaune-la-Rolande et au Malesherbois**, afin de permettre à un plus grand nombre de femmes du territoire de bénéficier de cette action de prévention et d'autoprotection.

MAISONS FRANCE SERVICES ET ESPACE SERVICES PUBLICS : GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS

Face à la désertification des services publics, la CCPG s'est engagée à maintenir un accès de proximité aux démarches administratives pour tous les habitants. Ces lieux permettent à chaque usager **de réaliser ses démarches en ligne** et d'accéder à ses droits sociaux avec un accompagnement personnalisé. Les sites sont équipés de **matériel adapté** (ordinateurs, téléphone, imprimante, scanner) et **animés par des agents formés à l'accueil et à l'information de premier niveau pour le compte de 11 organismes partenaires** (CAF, France Travail, CARSAT, CPAM, DGFIP, La Poste, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, France Rénov, France Titres).

Des permanences régulières sont également assurées par plusieurs partenaires : Mission Locale, Agence Départementale de Solidarités, ADIL, etc. Des bornes de visioconférence, financées par le Conseil départemental, facilitent également la mise en relation avec les administrations.

Les principales thématiques de demande concernent : **la CAF, la CPAM, France Travail, l'ANTS et la DGFIP.**



3

Espaces Services Publics :
Beaune-la-Rolande,
Malesherbes et Puisseaux

11 755

usagers accompagnés

85 000 €

de dotation
de fonctionnement
versée par l'Etat

SOUTENIR L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR TOUS

La CCPG agit pour réduire la fracture numérique et accompagner les habitants dans la prise en main des outils digitaux indispensables au quotidien.

Afin de favoriser l'équipement des foyers en difficulté, une **convention de partenariat avec Emmaüs Connect** a été signée en 2024. Elle permet la vente à tarif solidaire de matériel informatique reconditionné pour les familles en situation de précarité.

25

ateliers numériques

251

personnes accompagnées
et formées

ACCOMPAGNEMENT À LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

La CCPG est reconnue comme **centre enregistreur national de la demande de logement social** sur son territoire.

À ce titre, elle accompagne les usagers dans leurs démarches et assure le suivi des demandes en lien avec les bailleurs sociaux et les communes.

101

demandes de logement
déposés

SOCIAL

ACCUEIL JURIDIQUE : INFORMER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS

La juriste de la CCPG accompagne les usagers du territoire dans leurs démarches juridiques et administratives, notamment pour les questions liées à la vie quotidienne (logement, consommation, famille...) ainsi que dans les demandes de recours administratifs auprès des institutions.

Motifs principaux de sollicitations : **droit de la famille, recours contentieux, droit de la consommation, droit du logement.**

435

personnes reçues

256

dossiers ouverts

LE SAVIEZ-VOUS ?

Zoom sur les Paniers solidaires : soutenir l'alimentation locale et responsable

Pour permettre aux personnes en situation de précarité d'accéder à une alimentation saine et locale, la CCPG soutient financièrement le dispositif **Paniers solidaires** des Jardins de la Voie Romaine.

Grâce au financement du dispositif (2 € par la CCPG et 5 € par le réseau Cocagne), le coût pour le bénéficiaire est réduit à 3,50 € par demi-panier (coût réel : 10,50 €).

En 2024 :

>358 demi-paniers distribués

>8 bénéficiaires par mois en moyenne

Contribution de la CCPG : 2 000 €, incluant également le financement d'ateliers cuisine pour apprendre à cuisiner les légumes des paniers.

SERVICE SOCIAL : UN ACCUEIL TOUT PUBLIC

Dans le cadre de son accueil tout public, les trois travailleurs sociaux de la CCPG informent et accompagnent tout au long de l'année les personnes isolées ou sans enfant, en difficulté passagère ou récurrente.

En 2024 :

138 personnes accompagnées

22 aides financières déposées

10 dossiers de surendettement réalisés

7 demandes de mise sous protection

26 demandes d'accompagnement à la constitution d'un dossier en lien avec le handicap

355

rendez-vous

138

personnes accompagnées

VERS L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE : ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Par une convention de délégation avec le Conseil Départemental du Loiret, la CCPG accompagne tout au long de l'année les bénéficiaires du RSA isolés ou en couple sans enfant, dans leurs démarches d'insertion sociale : accès aux droits, santé, logement, préparation au retour à l'emploi et accompagnement budgétaire.



137

personnes accompagnées
soit 90 mesures par mois

421

rendez-vous individuels

40 500 €

subvention
départementale versée
pour le suivi des
bénéficiaires RSA

Atelier « En scène vers l'emploi »

Ce projet, **porté conjointement par France Travail, le service social de la CCPG et les artistes du Théâtre des Minuits**, a permis à **10 participants** de retrouver confiance en eux, d'apprendre à s'exprimer en public et de développer leur capacité à se valoriser pour l'emploi.

Après plusieurs séances de travail sur l'expression et la confiance en soi, 7 participants ont présenté leurs créations devant un public de professionnels de l'emploi, dont le directeur de France Travail, illustrant les progrès réalisés et la valorisation de leurs compétences.

Action co-financée avec France Travail à hauteur de 2 000 euros.

SOCIAL

LES SÉNIORS ET LE SERVICE DU CLIC

Le CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination) s'adresse **aux personnes de 60 ans et plus** et à leur entourage.

Ses missions principales sont :

- > Accueillir et informer sur les dispositifs de maintien à domicile,
- > Accompagner dans l'ouverture des droits sociaux et la complétude des dossiers,
- > Promouvoir et organiser des actions de prévention contre la perte d'autonomie,
- > Coordonner les acteurs du champ gérontologique sur le territoire.

108

personnes accompagnées

312

rendez-vous individuels
en présentiel ou à domicile



Des actions collectives pour bien vieillir

En 2024, le CLIC a poursuivi ses actions auprès des seniors pour favoriser le bien vieillir et maintenir le lien social.

Au total, **4 actions collectives** de prévention ont été proposées, rassemblant **54 participants** autour de thèmes variés liés à la santé, au bien-être et à la vie quotidienne.

Une **réunion d'information sur la succession** a également rencontré un beau succès, avec **59 participants**, venus échanger et poser leurs questions sur ce sujet souvent complexe.

Le CLIC a aussi contribué à la création de l'**Aidantomètre**, un outil réalisé **en partenariat avec le Contrat Local de Santé Beauce Gâtinais**, pour mieux repérer et accompagner les aidants du territoire.

Ces actions ont été rendues possibles **grâce au soutien de la Conférence des financeurs**, qui a accordé une subvention d'un montant de **5 831 €**.



La CCPG gère plusieurs équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire : un gymnase intercommunal situé à **Beaune la Rolande**, un gymnase/centre social culturel situé à **Puiseaux**, un gymnase « le gymnase Mimoun » situé à **Malesherbes** ainsi que le bassin d'apprentissage fixe de Malesherbes.

LES GYMNASES

Les trois gymnases communautaires sont aujourd'hui utilisés tout au long de l'année par les collèges, certaines écoles primaires, le lycée agricole de Beaune la Rolande, mais aussi par les associations municipales et les services petite enfance, enfance et jeunesse de la CCPG.

Aussi, afin d'assurer la sécurité et le bien-être de chacun de ces utilisateurs, la CCPG investit chaque année dans l'amélioration des locaux et le remplacement du matériel.



Réfection du sol de la grande salle - Puiseaux

Attendu depuis de nombreuses années, le sol de la grande salle du gymnase de Puiseaux a fait peau neuve en 2024. Les travaux ont démarré en octobre pour se terminer fin novembre.

Montant des travaux : 114 724.38 € TTC

Montant des dalles de protection du sol : 32 400 € TTC

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 22 % par l'Etat et la Région.

3 275 H

d'utilisation
par les 3 collèges
et le lycée agricole

7

écoles primaires

28

associations utilisatrices

A noter que les équipements sportifs sont accessibles 7j/7 même pendant les vacances scolaires.

Accueil des 2 espaces jeunes du territoire et des accueils de loisirs tout au long de l'année et durant les vacances scolaires.

9 943 €

d'achat de petit matériel
pour les 3 gymnases

SPORT

LE BASSIN D'APPRENTISSAGE FIXE

Le bassin d'apprentissage a pour vocation première d'accueillir les enfants pour leur **initiation et leur apprentissage de la natation**, grâce à une faible profondeur qui favorise la mise en confiance et la progression.



En complément, il propose également différentes activités ouvertes à tous, telles que :

- > des **séances de maintien en forme** (aquagym, aqua-palmes),
- > des **cours collectifs de natation** pour tous niveaux,
- > ainsi que des **temps d'accueil du public** pour la pratique libre.

Ces chiffres sont toutefois à interpréter avec prudence, le bassin ayant été fermé durant 11 semaines en raison d'un problème technique.

3 045

élèves de maternelle
et primaire accueillis

66

heures d'utilisation
par le collège de Malesherbes

1 894

entrées (aquapalmes et
aquagym)

1 289

entrées sur l'été

FICHES COMMUNALES

AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE



220
habitants

33 316€
revenu fiscal
de référence



110
résidences principales



30
résidences secondaires



10
familles monoparentales



38
enfants & adolescents



112
adultes / actifs



40
retraités

FREQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

6

VISITES
À FRANCE SERVICES

1

ACCUEIL DANS LES STRUCTURES
PETITE ENFANCE

2

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

4

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1

DOSSIER OPAH
(DÉPOSÉ ET VALIDÉ)

1

FULL POUR 185 €

1

MAISON D'ASSISTANTES
MATERNELLES AVEC 2 AM

AULNAY-LA-RIVIÈRE



499
habitants

29 956€
revenu fiscal
de référence



225
résidences principales



41
résidences secondaires



5
familles monoparentales



73
enfants & adolescents



219
adultes / actifs



101
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

58

VISITES
À FRANCE SERVICES

1

JEUNE SUIVI
PAR LA MISSION LOCALE

2

ADHÉSIONS AUX
ESPACES JEUNES

1

ASSISTANTE MATERNELLE

6

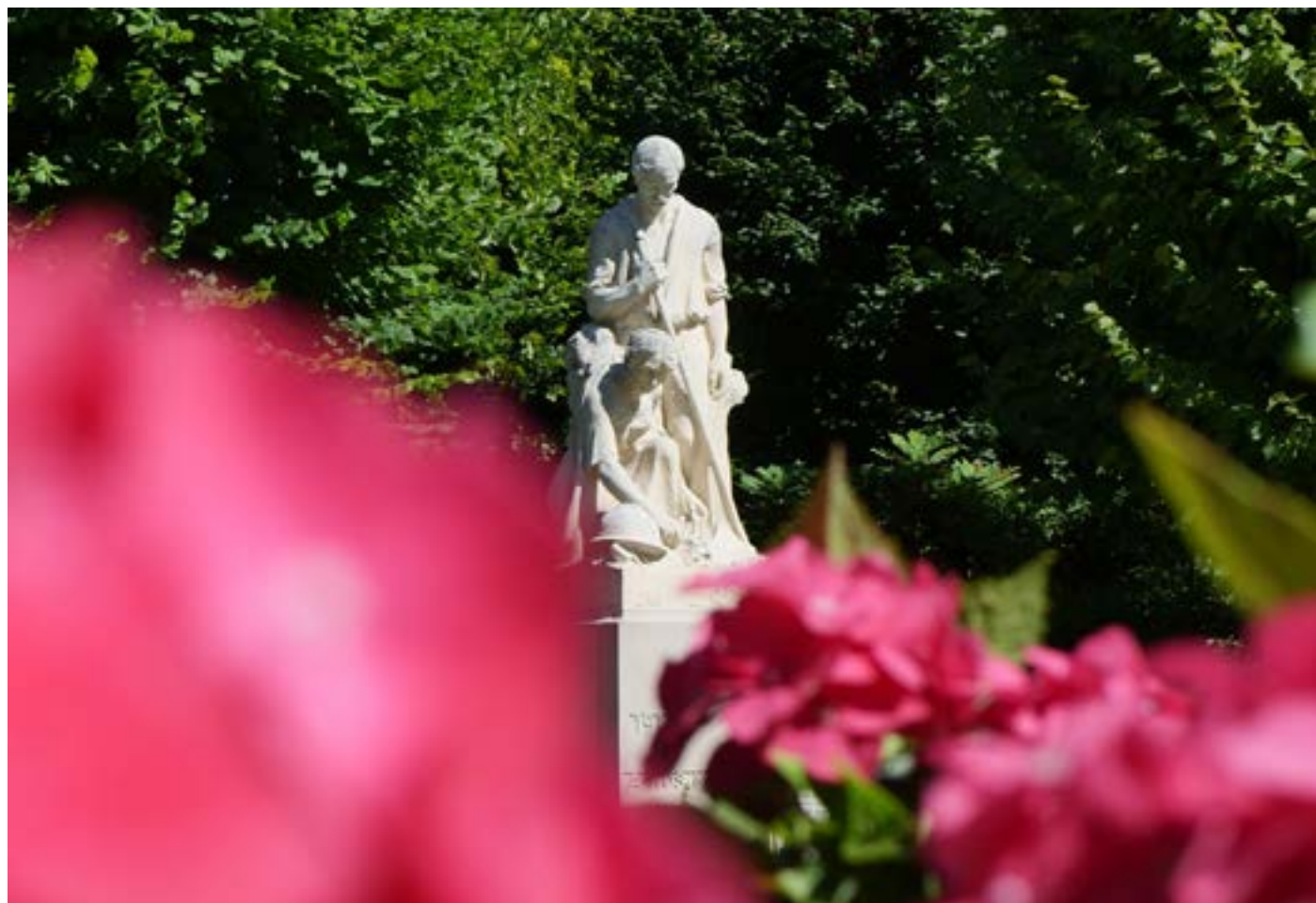
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

2

FULL POUR 1078,98 €

1

PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE SOCIAL



959
habitants

23 866€
revenu fiscal
de référence



367
résidences principales



71
résidences secondaires



15
familles monoparentales



167
enfants & adolescents



431
adultes / actifs



129
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

94
VISITES
À FRANCE SERVICES

1
DOSSIER OPAH
(DÉPOSÉ ET VALIDÉ)

13
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

2
ADHÉSIONS AUX
ESPACES JEUNES

5
ASSISTANTES MATERNELLES
(2 ATELIERS RELAIS PETITE ENFANCE)

24
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1€

1
FULL POUR 550 €

2
ENFANTS
À LA HGI

4
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL

1
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉ

BARVILLE-EN-GÂTINAIS



302
habitants

23 464€
revenu fiscal
de référence



134
résidences principales



32
résidences secondaires



20
familles monoparentales



50
enfants & adolescents



148
adultes / actifs



38
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

23

VISITES
À FRANCE SERVICES

7

JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

2

ADHÉSIONS AUX
ESPACES JEUNES

1

FOND D'AIDE AUX
JEUNES

7

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

6

FULL POUR 3280,74 €

1

ACCUEIL
HGI

1

PERSONNE
ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE SOCIAL

BÂTILLY-EN-GÂTINAIS



442
habitants

22 706€
revenu fiscal
de référence



185
résidences principales



18
résidences secondaires

◦ Une école



15
familles monoparentales



105
enfants & adolescents



205
adultes / actifs



58
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

58

VISITES
À FRANCE SERVICES

5

JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

1

ATELIER CLIC
(13 PARTICIPANTS AUX
ACTIVITÉS DU CLIC)

5

ASSISTANTES
MATERNELLES

3

FONDS D'AIDE
AUX JEUNES

11

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1

FULL POUR 550 €

2

ACCUEILS HGI

3

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE

5

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

BEAUNE-LA-ROLANDE



1998

habitants

21 767€

revenu fiscal de référence



867

résidences principales



61

résidences secondaires



86

familles monoparentales



312

enfants & adolescents



826

adultes / actifs



325

retraités

◦ Siège de la CCPG

◦ Une Halte-Garderie Itinérante

◦ Une école

◦ Un accueil périscolaire

◦ Un Relais Petite Enfance

◦ Un gymnase intercommunal

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

1919	28	1	1
VISITES À FRANCE SERVICES (3 ANIMATIONS FS)	JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE	ADHÉSION AUX ESPACES JEUNES	ATELIER CLIC (46 PARTICIPANTS)
17	4	44	4
ASSISTANTES MATERNELLES (30 ATELIERS RELAIS PETITE ENFANCE)	FONDS D'AIDE AUX JEUNES	ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DU REPAS À 1 €	FULL POUR 1436 €
22	15	1	10
PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE SOCIAL	ENTRETIENS PAR LE SERVICE JURIDIQUE	DOSSIER OPAH DÉPOSÉ	PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS
6			
ACCUEILS HGI			



374
habitants

30 388€
revenu fiscal
de référence



165
résidences principales



46
résidences secondaires



5
familles monoparentales



72
enfants & adolescents



189
adultes / actifs



61
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

43

VISITES À FRANCE
SERVICES

9

JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

4

ADHÉSIONS AUX
ESPACES JEUNES

2

ASSISTANTES
MATERNELLES

6

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

2

FONDS D'AIDE AUX
JEUNES

1

PERSONNE
ACCOMPAGNÉE PAR LE
SERVICE SOCIAL



1134
habitants

23 117€
revenu fiscal
de référence


531
résidences principales


58
résidences secondaires

- Une Halte-Garderie Itinérante
- Un accueil périscolaire
- Une école maternelle
- Une école élémentaire
- Un ALSH durant les vacances scolaires
- Un accueil «Petit Pont»


74
familles monoparentales


202
enfants & adolescents


512
adultes / actifs


214
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

233
VISITES
À FRANCE SERVICES

31
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

4
ADHÉSIONS AUX
ESPACES JEUNES

1
ATELIER CLIC
(18 PARTICIPANTS AUX
ACTIVITÉS DU CLIC)

7
ASSISTANTES MATERNELLES
(11 ATELIERS RELAIS PETITE ENFANCE)

49
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

2
FULL POUR 1100 €

7
ACCUEILS HGI

1
PERSONNE SUIVIE
PAR LE SERVICE JURIDIQUE

14
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL

3
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

BORDEAUX-EN-GÂTINAIS



108
habitants

23 820€
revenu fiscal
de référence



54
résidences principales



14
résidences secondaires



10
familles monoparentales



10
enfants & adolescents



56
adultes / actifs



21
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

3
VISITES
À FRANCE SERVICES

2
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

1
PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE SOCIAL

BRIARRES-SUR-ESSONNE



533
habitants

26 161€
revenu fiscal
de référence



233
résidences principales



25
résidences secondaires



10
familles monoparentales



76
enfants & adolescents



292
adultes / actifs



80
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

52
VISITES
À FRANCE SERVICES

4
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

3
ADHÉSIONS AUX
ESPACES JEUNES

6
ASSISTANTES MATERNELLES

7
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

3
ACCUEILS HGI

9
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL

5
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

BROMEILLES



317
habitants

29 541€
revenu fiscal
de référence



143
résidences principales



11
résidences secondaires



10
familles monoparentales



53
enfants & adolescents



144
adultes / actifs



46
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

25
VISITES
À FRANCE SERVICES

5
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

2
ADHÉSIONS AUX
ESPACES JEUNES

1
ASSISTANTE MATERNELLE

6
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1
PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE SOCIAL

1
DOSSIER OPAH
(DÉPOSÉ ET VALIDÉ)

CHAMBON-LA-FORÊT



957
habitants

27 357€
revenu fiscal
de référence



387
résidences principales



66
résidences secondaires

- Une école
- Un accueil périscolaire



25
familles monoparentales



195
enfants & adolescents



466
adultes / actifs



141
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

25
VISITES
À FRANCE SERVICES

2
DOSSIERS OPAH
(DÉPOSÉS ET VALIDÉS)

11
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

2
ADHÉSIONS AUX
ESPACES JEUNES

11
ASSISTANTES MATERNELLES
DONT 1 MAM AVEC 2 AM
(9 ATELIERS RELAIS PETITE ENFANCE)

31
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

2
FULL POUR 794,37 €

3
ACCUEILS DANS
LES STRUCTURES
PETITE ENFANCE

5
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES PAR LE
SERVICE SOCIAL

11
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

COURCELLES-LE-ROI



316
habitants

29 617€
revenu fiscal
de référence



132
résidences principales



17
résidences secondaires



5
familles monoparentales



58
enfants & adolescents



167
adultes / actifs



45
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

27
VISITES
À FRANCE SERVICES

2
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

3
ASSISTANTES
MATERNELLES

1
FULL POUR 550 €

5
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

2
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL

2
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS



173
habitants

36 982€
revenu fiscal
de référence



70
résidences principales



19
résidences secondaires



35
enfants & adolescents



85
adultes / actifs



22
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

19
VISITES
À FRANCE SERVICES

2
ACCUEILS HGI

1
PERSONNE SUIVIE
PAR LE SERVICE JURIDIQUE

1
ENFANT BÉNÉFICIAIRE
DU REPAS À 1 €

2
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

DIMANCHEVILLE



109
habitants

29 884€
revenu fiscal
de référence



51
résidences principales



13
résidences secondaires



21
enfants & adolescents



52
adultes / actifs



20
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

8

VISITES
À FRANCE SERVICES

1

ENFANT BÉNÉFICIAIRE
DU REPAS À 1 €

1

ASSISTANTE
MATERNELLE

1

JEUNE SUIVI
PAR LA MISSION LOCALE

ÉCHILLEUSES



385
habitants

26 798€
revenu fiscal
de référence



168
résidences principales



35
résidences secondaires



5
familles monoparentales



73
enfants & adolescents



187
adultes / actifs



70
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

76

VISITES
À FRANCE SERVICES

1

JEUNE SUIVI
PAR LA MISSION LOCALE

1

FULL POUR 538, 68 €

11

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1

PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE SOCIAL

2

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS



355
habitants

24 790€
revenu fiscal
de référence



143
résidences principales



20
résidences secondaires



5
familles monoparentales



87
enfants & adolescents



154
adultes / actifs



53
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

14

VISITES
À FRANCE SERVICES

4

JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

1

FULL POUR 518,44 €

9

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1

FOND D'AIDE AUX JEUNES
POUR 149,80 €

2

ACCUEILS HGI

4

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL



250
habitants

28 499€
revenu fiscal
de référence



101
résidences principales



30
résidences secondaires



15
familles monoparentales



43
enfants & adolescents



131
adultes / actifs



28
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

4
VISITES
À FRANCE SERVICES

1
JEUNE SUIVI
PAR LA MISSION LOCALE

1
FULL DE 550 €

2
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉ

1
ASSISTANTE
MATERNELLE

GRANGERMONT



182
habitants

30 436€
revenu fiscal
de référence



90
résidences principales



31
résidences secondaires



5
familles monoparentales



27
enfants & adolescents



88
adultes / actifs



37
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

20
VISITES
À FRANCE SERVICES

4
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1
JEUNE SUIVI
PAR LA MISSION LOCALE

1
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉ



421
habitants

25 383€
revenu fiscal
de référence



192
résidences principales



38
résidences secondaires



10
familles monoparentales



76
enfants & adolescents



202
adultes / actifs



68
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

64
VISITES
À FRANCE SERVICES

7
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

4
ASSISTANTES MATERNELLES
(1 ATELIER RELAIS PETITE ENFANCE)

12
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1
PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE JURIDIQUE

3
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL

LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE



348
habitants

29 865€
revenu fiscal
de référence



154
résidences principales



17
résidences secondaires



60
enfants & adolescents



156
adultes / actifs



66
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

12
VISITES
À FRANCE SERVICES

1
JEUNE SUIVI
PAR LA MISSION LOCALE

1
ADHÉSION
À L'ESPACE JEUNES

1
ASSISTANTE
MATERNELLE

9
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

2
FULL POUR 1100 €

1
PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE SOCIAL

3
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

2
DOSSIERS OPAH
DÉPOSÉS ET VALIDÉS

LE MALESHERBOIS



8005
habitants

25 157€
revenu fiscal
de référence



3 381
résidences principales



198
résidences secondaires

- Un Gymnase
- Une maison France Services
- Un accueil périscolaire
- Une multi-accueil collectif
- Un Bassin d'Apprentissage Fix
- Un Espace Jeunes
- Un accueil «Petit Pont»



285
familles monoparentales



1590
enfants & adolescents



3749
adultes / actifs



1120
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

5 140

VISITES À FRANCE SERVICES
(3 ANIMATIONS FS)

158

JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

1

ATELIER CLIC
(6 PARTICIPANTS)

33

ASSISTANTES MATERNELLES
(63 ATELIERS RELAIS
PETITE ENFANCE)

5

FONDS D'AIDE AUX JEUNES
POUR 1888,72 €

250

BÉNÉFICIAIRES DU REPAS À 1 €

34

FULL POUR 12 134,91 €

107

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL

211

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE JURIDIQUE

31

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

47

ACCUEILS MAC

5

DOSSIERS OPAH
DÉPOSÉS ET VALIDÉS

1

ATELIER
NUMÉRIQUE



589
habitants

23 335€
revenu fiscal
de référence



123
résidences principales



38
résidences secondaires



15
familles monoparentales



104
enfants & adolescents



261
adultes / actifs



78
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

31
VISITES
À FRANCE SERVICES

1
FULL POUR 345,4 €

10
JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

1
FONDS D'AIDE
AUX JEUNES POUR 206,75 €

1
ACCUEIL HGI

3
ASSISTANTES
MATERNELLES

3
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE SERVICE SOCIAL

3
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

1
ENFANT BÉNÉFICIAIRE
DU REPAS À 1 €



299
habitants

25 548€
revenu fiscal
de référence



134
résidences principales



19
résidences secondaires



10
familles monoparentales



46
enfants & adolescents



132
adultes / actifs



59
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

13

VISITES
À FRANCE SERVICES

8

JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

1

ADHÉSION
AUX ESPACES JEUNES

2

ASSISTANTES
MATERNELLES

6

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1

ACCUEIL HGI

6

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS



237
habitants

27 370€
revenu fiscal
de référence



100
résidences principales



31
résidences secondaires



5
familles monoparentales



48
enfants & adolescents



113
adultes / actifs



30
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

19
VISITES
À FRANCE SERVICES

1
JEUNE SUIVI
PAR LA MISSION LOCALE

3
ASSISTANTES MATERNELLES

8
ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

3
PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

NANCY-SUR-RIMARDE



572
habitants

27 163€
revenu fiscal
de référence



241

résidences principales



39

résidences secondaires

◦ Une école



15

familles monoparentales



114

enfants & adolescents



275

adultes / actifs



80

retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

19

VISITES
À FRANCE SERVICES

1

JEUNE SUIVI
PAR LA MISSION LOCALE

8

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1

PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE SOCIAL

2

ACCUEILS HGI

3

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS



1182

habitants

32 862€

revenu fiscal
de référence

507

résidences principales

119

résidences secondaires

- Une école
- Un accueil périscolaire
- Un ALSH
- Une Halte-Garderie Itinérante

30

familles monoparentales

238

enfants & adolescents

558

adultes / actifs

257

retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

92 VISITES À FRANCE SERVICES	16 JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE	3 ADHÉSIONS AUX ESPACES JEUNES	11 ASSISTANTES MATERNELLES
38 ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DU REPAS À 1 €	3 FULL POUR 1532 €	5 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE SOCIAL	
	4 ACCUEILS HGI	18 PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS	

ONDREVILLE-SUR-ESSONNE



394
habitants

31 340€
revenu fiscal
de référence



166

résidences principales



31

résidences secondaires

- Une école
- Un accueil périscolaire



5

familles monoparentales



80

enfants & adolescents



180

adultes / actifs



62

retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

57

VISITES
À FRANCE SERVICES

5

JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

4

ADHÉSIONS
AUX ESPACES JEUNES

2

ASSISTANTES
MATERNELLES

7

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1

ATELIER CLIC
(30 PARTICIPANTS)

1

PERMIS DE
CONSTRUIRE DÉPOSÉ

ORVILLE



125
habitants

35 185€
revenu fiscal
de référence



56
résidences principales



19
résidences secondaires



5
familles monoparentales



20
enfants & adolescents



61
adultes / actifs



19
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

7

VISITES
À FRANCE SERVICES

1

ENFANT BÉNÉFICIAIRE
DU REPAS À 1 €

1

PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE JURIDIQUE

1

DOSSIER OPAH
DÉPOSÉ ET VALIDÉ

PUISEAUX



3374
habitants

24 340€
revenu fiscal
de référence



1475
résidences principales



47
résidences secondaires

- Une école
- Un accueil périscolaire
- Un Relais Petite Enfance
- Un accueil «Petit Pont»
Un ALSH le mercredi
- Un Espace Jeunes
- Un Espace Services
Publics
- Un Gymnase



177
familles monoparentales



661
enfants & adolescents



1575
adultes / actifs



489
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

1 846 VISITES À FRANCE SERVICES (2 ANIMATIONS FS)	61 JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE	48 ADHÉSIONS AUX ESPACES JEUNES	24 ASSISTANTES MATERNELLES (60 ATELIERS RELAIS PETITE ENFANCE) DONT 1 MAM AVEC 3 AM
10 FONDS D'AIDE AUX JEUNES POUR 1339,45 €	100 ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DU REPAS À 1 €	8 FULL POUR 3078 €	28 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE SOCIAL
18 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE JURIDIQUE	13 PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS	3 ACCUEILS HGI/MAC	1 ATELIER NUMÉRIQUE

SAINT-LOUP-DES-VIGNES



391
habitants

25 312€
revenu fiscal
de référence



177
résidences principales



52
résidences secondaires



10
familles monoparentales



64
enfants & adolescents



187
adultes / actifs



52
retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

46

VISITES
À FRANCE SERVICES

4

JEUNES SUIVIS
PAR LA MISSION LOCALE

1

ADHÉSION
AUX ESPACES JEUNES

3

ASSISTANTES
MATERNELLES

5

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

1

ACCUEIL HGI

1

PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE SOCIAL

2

PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉPOSÉS

SAINT-MICHEL



143
habitants

24 132€
revenu fiscal
de référence



62

résidences principales



9

résidences secondaires



25

enfants & adolescents



62

adultes / actifs



56

retraités

FRÉQUENTATION DES HABITANTS EN 2024

5

VISITES
À FRANCE SERVICES

6

ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
DU REPAS À 1 €

2

ASSISTANTES
MATERNELLES

1

PERSONNE ACCOMPAGNÉE
PAR LE SERVICE JURIDIQUE



**Communauté de Communes
du Pithiverais Gâtinais**

3 bis, rue des Déportés
45340 Beaune-la-Rolande

Tél. 02 38 33 92 68
contact@pithiveraisgatinais.fr

www.pithiveraisgatinais.fr